

tifier si iel est une fille ou un garçon. J'entame toutefois la discussion en faisant attention de ne rien genrer et je finis par lui demander son prénom. Elle me répond qu'elle s'appelle Marie et que je peux la genrer au féminin. Une fois Marie rentrée chez elle, je dis à mes filles qu'elles auraient pu me présenter leur amie et je leur fais part de mon certain malaise. Ce qu'elles ne comprennent pas. Pour elles, Marie est agenre, une sorte de fille mais en mieux ! Car elle fréquente qui elle veut, garçons comme filles, fait les activités qu'elle veut, mais qu'elle préfère s'habiller en mec car c'est quand même bien plus confortable. Et qu'elles l'acceptent comme elle est se sent. »

### Pour aller plus loin dans la réflexion

Si nous avons fait le choix dans cet article de nous focaliser sur l'apport de Virginie Drèze, d'autres intervenants ont enrichi la réflexion collective sur l'identité de genre dans le milieu scolaire. Geoffrey Willems - juriste et prof de droit à l'UCLouvain où il est également membre du centre de droit de la personne, de la famille et de son patrimoine - a apporté un regard sur les réflexions juridiques complexes qui encadrent les ques-

tions de genre. Frédéric Dewez, conseiller pédagogique au SeGEC, a de son côté proposé de remettre ces questions de genre dans un contexte historique en remontant jusqu'à l'époque de l'antiquité greco-romaine. Tandis qu'Ignace Berten a lié la réflexion globale sur la question avec une approche éthique et théologique. Enfin, Jean-Pierre Lebrun, psychiatre, psychanalyste et vice-président de l'Association lacanienne internationale, a clôturé les conférences par un dernier questionnement : « de quoi le transgenre est-il le nom ? ». Avant que Michel Dupuis, docteur en philosophie, professeur ordinaire à l'UCLouvain et président du Comité consultatif de bioéthique de Belgique, ne propose un écho global de la journée, enrichi par les ateliers de l'après-midi.

Signalons également que de nombreux ateliers ont animé cette journée d'étude. Les réflexions qu'ils ont suscitées – comme les conférences – feront l'objet de plus amples développements. Entrées libres vous tiendra au courant de l'avancée des travaux au cours des prochains numéros. L'idée générale étant que chaque direction du SeGEC se serve de cette journée d'études pour fournir une boîte à outils aux écoles afin de mieux aborder les questions liées à l'identité de genre. Autant d'outils qui feront également partie intégrante des futures formations, tous niveaux d'enseignement confondus. ■



Un public captivé lors de la journée d'étude ©DR

## De nouveaux directeurs au SeGEC

GÉRALD VANBELLINGEN

Étienne Michel, le secrétaire général du SeGEC, a annoncé la désignation de deux nouveaux directeurs par le Conseil d'administration du SeGEC. La responsabilité du Département de la communication est désormais assurée par Arnaud Michel. Titulaire d'un Master en relations publiques et communication d'organisation à l'UCLouvain, ce dernier dispose d'un parcours particulièrement riche. Correspondant de presse, assistant marketing et communication, il a ensuite occupé le poste de responsable communication et d'attaché de presse au parlement fé-

déral pendant 7 ans. Avant de rejoindre le SeGEC en tant que journaliste en août dernier et d'y assurer au cours des derniers mois la transition et la coordination temporaire du Département de la communication.

De son côté, Patrick Lenaerts prendra le relais d'Éric Daubie le 28 août prochain en tant que Directeur pour l'enseignement secondaire. Titulaire de plusieurs diplômes (e.a. AESI et un Master en Sciences de l'éducation), Patrick Lenaerts a également déjà accompli un parcours très riche. Impliqué de longue date dans l'enseignement catholique, il a entamé sa carrière professionnelle en tant qu'enseignant dans le premier degré du secondaire ordinaire, avant de prendre la fonction de direction d'une école dans l'enseignement professionnel spécialisé. Il a ensuite rejoint le SeGEC en exerçant la responsabilité de secrétaire général adjoint de la FESec pendant 12 ans. ■ **G.VBG**



Patrick Lenaerts (à gauche) et Arnaud Michel (à droite) ©DR